



# Procès-Verbal

## Commission Régionale d'Appel Règlementaire

### RELEVÉ DE DECISION

### AUDITION DU 25 AOUT 2020

Composition de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football :

Présents : Daniel MIRAL, Paul MICHALLET, Serge ZUCHELLO, Pierre BOISSON, Alain SALINO, Michel GIRARD, Christian MARCE, Alain SALINO, Jean-Claude VINCENT et Roger AYMARD.

Assiste : Manon FRADIN.

**Dossier n°53R** : Appel de VOUREY SPORTS en date du 28 juillet 2020 contre une décision prise par la Commission d'Appel du District de l'Isère lors de sa réunion du 22 juillet 2020 ayant confirmé la non-accession de leur équipe senior féminine en D1 Féminine pour la saison 2020/2021.

La Commission Régionale d'Appel,

- Infirme la décision de la Commission d'Appel du District de l'Isère prise lors de sa réunion du 22 juillet 2020.
- Et prononce l'accession de l'entente VOUREY SPORTS-VOUREY FOOT pour la saison 2020-2021 en Seniors District 1 Féminine, rappelant toutefois que même en cas de première position à l'issue dudit championnat, elle ne pourra prétendre à une montée en Championnat Régional.

**ATTENTION** : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par courrier électronique ultérieurement.



## RELEVE DE DECISION AUDITION DU 25 AOUT 2020

Composition de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football :

Présents : Daniel MIRAL, Paul MICHALLET, Serge ZUCHELLO, Pierre BOISSON, Alain SALINO, Michel GIRARD, Christian MARCE, Alain SALINO, Jean-Claude VINCENT et Roger AYMARD.

Assiste : Manon FRADIN.

*Monsieur BOISSON Pierre n'ayant pas participé aux délibérations.*

**Dossier n°2R** : Appel du F.C. BALLAISON en date du 30 juillet 2020 contre une décision prise par la Commission Régionale de Contrôle des Mutations lors de sa réunion du 21 juillet 2020 ayant décidé de maintenir le cachet mutation sur les licences déjà délivrées des joueurs COLLIN Jules, FOREST Killian, MORILLON Julien et QUEREL Ryan.

**La Commission Régionale d'Appel,**

- **Met le dossier ci-dessus en délibéré.**

**ATTENTION** : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par courrier électronique ultérieurement.



**RELEVE DE DECISION**  
**AUDITION DU 25 AOUT 2020**

Composition de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football :

Présents : Daniel MIRAL, Paul MICHALLET, Serge ZUCCHELLO, Pierre BOISSON, Alain SALINO, Michel GIRARD, Christian MARCE, Alain SALINO, Jean-Claude VINCENT et Roger AYMARD.

Assiste : Manon FRADIN.

***Dossier n°1R*** : Appel d'AV. S. SUD ARDECHE FOOTBALL en date du 29 juillet 2020 contre une décision prise par la Commission Régionale de Contrôle des Mutations lors de sa réunion du 21 juillet 2020 ayant rejeté leur demande d'annulation de la seconde mutation du joueur KERDJOU Rayanne en faveur l'U. MONTILIENNE S.

**La Commission Régionale d'Appel,**

- **Transmet le dossier ci-dessus à la Commission Régionale de Discipline compte-tenu des suspicions de falsification de document officiel.**

**ATTENTION** : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par courrier électronique ultérieurement.

